



Traitement de la décharge sauvage sur l'ancienne route de Pont vers Senlis (près de la Croix Ste Maxence)



Nous avons le plaisir de vous informer que cette décharge sauvage a été enlevée par son propriétaire dont on avait retrouvé l'adresse parmi un tas de papier. Ancien habitant de Pont Ste Maxence, celui-ci, déménageant dans l'Est de la France, avait confié l'enlèvement des gravats à une société qui s'est débarrassée de ceux-ci dans notre forêt !.

Gérard Perruchet (un des lanceurs d'alertes des éco-citoyens Fleurinois) que nous remercions pour cette initiative, a aussitôt alerté, la gendarmerie de Chantilly.

Le Hérisson d'Halatte a appuyé cette démarche en envoyant des courriels à la Gendarmerie et à l'ONF qui ont sommé le propriétaire de procéder à l'enlèvement des déchets le week-end dernier. L'ONF a aussi immédiatement creusé une tranchée et élevé un monticule de terre empêchant ainsi l'accès de cette route par des véhicules.



Le propriétaire ayant eu sa peine assumée, nous espérons maintenant que la Gendarmerie mettra tout en œuvre afin de retrouver et de sanctionner le prestataire indélicat !

Une information devrait bientôt paraître auprès des Fleurinois concernant la procédure légale d'enlèvement et de traitement des déchets.